



## **COMMUNE DE TANNAY**

Préavis de la Municipalité au Conseil communal

**Préavis No 68/26**

**Rapport de gestion 2025**

**Déléguée municipale : Denise Rudaz**

Séance de la commission de gestion le 1<sup>er</sup> juin 2026

Préavis présenté en séance du Conseil communal le 15 juin 2026

# Table des matières

<b>1. CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>3</b>
1.1 COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DÈS LE 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2025	3
1.2 COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL DÈS LE 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2025	3
1.3 DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DÈS LE 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2025	4
1.4 SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2025	4
1.5 PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL EN 2025	4
1.6 RÉSULTATS DES DIFFÉRENTS SCRUTINS EN 2025	5
<b>2. MUNICIPALITE</b>	<b>6</b>
2.1 LES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ	6
2.2 SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ	7
2.3 COMMISSIONS MUNICIPALES	7
<b>3. GESTION COMMUNALE</b>	<b>7</b>
3.1 DICASTÈRE DE MME DENISE RUDAZ, SYNDIQUE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.1.1 Administration générale	Erreur ! Signet non défini.
3.1.2 Affaires sociales communales	8
3.1.3 Bâtiments communaux et gérance	8
3.1.4 Affaires militaires	9
3.1.5 Tourisme	9
3.1.6 Commissions et associations intercommunales	9
3.1.7 Personnel communal	10
3.1.8 Eclairage public	11
3.1.9 Naturalisations	16
3.2 DICASTÈRE DE M. MICHAËL SCHLEGEL	<b>12</b>
3.2.1 Ecoles & accueil de jour	12
3.2.2 Sports	14
3.2.3 Développement durable	14
3.2.4 Transports	15
3.2.5 Autres associations intercommunales	15
3.2.6 Gestion des déchets	15
3.2.7 Espaces verts	16
3.2.8 Cimetière et Columbarium	16
3.3 DICASTÈRE DE M. FABRICE BEAUX	<b>16</b>
3.3.1 Agriculture / Environnement	16
3.3.2 Port actuel et EIPT	16
3.3.3 Informatique	16
3.3.4 Police des constructions	17
3.3.5 Police et sécurité	17
3.3.6 Gestion des eaux météorologiques et usées	18
3.3.7 Commissions et associations intercommunales	19
3.4 DICASTÈRE DE M. CLAU HÄSSIG	<b>20</b>
3.4.1 Finances	20
3.4.2 Comptabilité générale	21
3.4.3 Urbanisme – Révision du Plan d'affectation communal	21
3.4.4 EIPT - Construction du nouveau port	22
3.4.5 Affaires culturelles	22
3.4.6 Commissions et associations intercommunales	22
<b>4. DECISION</b>	<b>23</b>

# 1. CONSEIL COMMUNAL

## 1.1 Composition du Conseil communal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025

1	Ansermet	Maxime jusqu'au 23.09.2024	19	Lüthi	Marc
2	Bénard	Guillaume	20	Martinez Castro	Maria del Rosario
3	Ramseier	Pierrette	21	Mir	Arcadio
4	Cornu	Pascal	22	Monney	Caitlin
5	Donohue	Chantal jusqu'au 02.12.2024	23	Monney	Jill
6.	Druon	Florence	24	Monney	Jonathan
7	Egger	Elfriede	25	Nassisi	Fabrizio
8	Fadaei	Hossein	26	Pilsworth	Daniel
9	Ferguson	Jane	27	Polydor	Marc
10	Franchi	Lisa jusqu'au 02.12.2024	28	Ramseyer	Marc
11	Franke	Ines	29	Reynisdottir	Kristin
12	Gschwend	David	30	Diettes	Mateo depuis le 23.09.2024
13	Guex	Marie-Danielle	31	Stettler	François
14	Heinzelmann	Natascha	32	Tadion	Julia
15	Holowaty Fritsch	Silvie	33	Valfells	Karl
16	Hüsler Brügger	Nicole	34	Varlamova	Tatiana
17	Husmann	Marc	35	Weil	Arnaud
18	Keller	Jean-Marc	36	Wermuth Keyaerts	Nicole

### Bureau du Conseil communal

Bénard Guillaume, Président  
Husmann Marc, Vice-président  
Franke Ines, Vice-présidente  
Holowaty Fritsch Silvie, Scrutatrice  
Reynisdottir Kristin, Scrutatrice  
Varlamova Tatiana, Scrutatrice suppléante  
Tadion Julia, Scrutatrice suppléante

### Secrétaire

Nuoffer Anne-Sophie

### Huissier

Randin Marc

## 1.2 Commissions du Conseil communal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025

### Commission de Gestion (5 membres)

Gschwend David, Président, Rapporteur  
Monney Jill

Cornu Pascal

Martinez Castro Maria Del Rosario  
Polydor Marc jusqu'au 16 juin 2025  
Monney Caitlin depuis le 16 juin 2025

### Commission d'Urbanisme (7 membres)

Keller Jean-Marc, Président, Rapporteur  
Reynisdottir Kristin  
Monney Caitlin  
Ferguson Jane  
Pilsworth Daniel  
Valfells Karl  
Lüthi Marc

### Commission des Finances (5 membres)

Wermuth Keyaerts Nicole, Présidente  
Mir Arcadio, Rapporteur  
Stettler François, Rapporteur  
Weil Arnaud  
Keller Jean-Marc

### Commission Culturelle (3 membres)

Valfells Karl, Président, Rapporteur  
Diettes Mateo  
Pilsworth Daniel

Commission pour le Développement durable (3 membres)
Monney Jonathan
Ferguson Jane
Reynisdottir Kristin

Commission de Recours (3 membres)
Hüsler Brügger Nicole, Présidente, Rapporteure
Holowaty Fritsch Silvie
Polydor Marc jusqu'au 16 juin 2025
Stettler François depuis le 16 juin 2025

Commission ad hoc règlement du port (3 membres)
Keller Jean-Marc, Président
Polydor Marc
Reynisdottir Kristin

Commission ad hoc fusion (5 membres)
Caitlin Monney
Luthi Marc
Gschwend David
Keller Jean-Marc
Weil Arnaud

Commission ad hoc Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires (3 membres)
Hüsler Brügger Nicole
Martinez Castro Maria del Rosario
Weil Arnaud

Commission ad hoc règlements
Gschwend David
Hüsler Brügger Nicole
Polydor Marc jusqu'au 16 juin 2025
Stettler François depuis le 16 juin 2025

### 1.3 Délégations du Conseil communal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025

Délégués aux SITSE
Ferguson Jane
Lüthi Marc
Ramseyer Marc
Reynisdottir Kristin (suppléante)
Varlamova Tatiana (suppléante)

Délégués à l'APEJ
Ramseier Pierrette
Guex Marie Danièle
Tadion Julia
Diettes Mateo
Wermuth Keyaerts Nicole (suppléante)
Varlamova Tatiana (suppléante)

Délégués Région de Nyon
Nassisi Fabrizio
Weil Arnaud (suppléant)

Délégués à l'ORPC
Husmann Marc
Ramseier Pierrette (suppléante)

### 1.4 Séances du Conseil communal en 2025

Durant l'année 2025, le Conseil communal s'est réuni en séances ordinaires, les 24 mars, 16 juin, 15 septembre et 8 décembre.

### 1.5 Préavis de la Municipalité au Conseil communal en 2025

N°	Objet	Décision
	Préavis n° 42/25 relatif à l'installation d'un nouvel éclairage public	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 24 mars 2025
	Préavis n° 48/25 relatif à la création d'une crèche dans l'immeuble Floréal au prix de CHF 645'000.00	<b>Accepté</b> à la majorité le 24 mars 2025
	Préavis n° 49/25 relatif à la rénovation de deux appartements situés dans l'immeuble Floréal au prix de CHF 150'000.00	<b>Accepté</b> à la majorité le 24 mars 2025
	Préavis n° 50/25 relatif au Règlement sur la protection du patrimoine arboré	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 16 juin 2025
	Préavis n° 51/25 relatif à la reconduction du Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région Nyonnaise (DISREN)	<b>Accepté</b> à la majorité le 16 juin 2025
	Préavis n° 52/25 relatif au Rapport de gestion 2024	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 16 juin 2025
	Préavis n° 53/25 relatif aux comptes communaux 2024	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 16 juin 2025

Préavis n° 54/25 relatif aux comptes 2023 de l'Entente intercommunale du port du Torry	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 16 juin 2025
Préavis n° 55/25 relatif au Règlement sur l'utilisation de caméras de vidéosurveillance	<b>Accepté</b> à la majorité le 15 septembre 2025
Préavis n° 56/25 relatif à la révision des indemnités du Conseil communal et de la Municipalité	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 15 septembre 2025
Préavis n° 57/25 relatif à l'adoption de la taxe annuelle d'épuration pour 2026	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 15 septembre 2025
Préavis n° 58/25 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2026	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 15 septembre 2025
Préavis n° 59/25 relatif à une demande de crédit de CHF 77'282.00 TTC pour le remplacement du véhicule d'officier d'intervention du SDIS Terre Sainte	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 15 septembre 2025
Préavis n° 60/25 relatif au Règlement sur le tarif des émoluments du Contrôle des habitants	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 8 décembre 2025
Préavis n° 61/25 relatif à une demande de crédit de CHF 80'600.00 pour le renforcement de la rive gauche du Torry	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 8 décembre 2025
Préavis n° 62/25 relatif au budget 2026 de l'EIPT	<b>Accepté</b> à l'unanimité le 8 décembre 2025
Préavis n° 63/25 relatif au budget communal 2026	<b>Accepté</b> à la majorité le 8 décembre 2025

## 1.6 Résultats des différents scrutins en 2025

<b>Votations fédérales du 9 février 2025 :</b>		<b>Inscrits : 921</b>
<b>1. Initiative pour la responsabilité environnementale</b>	<b>bulletins rentrés</b>	<b>449</b>
	Oui : 126	<b>Non : 321</b>
<b>Votations fédérales du 28 septembre 2025 :</b>		<b>Inscrits : 927</b>
<b>1. Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires</b>	<b>bulletins rentrés</b>	<b>522</b>
	Oui : 287	Non : 232
<b>2. Loi sur l'e-ID (LeID)</b>	<b>bulletins rentrés</b>	<b>522</b>
	Oui : 327	Non : 189
<b>Votations cantonales du 28 septembre 2025 :</b>		<b>Inscrits : 927</b>
<b>1. Initiative Sauvons le Mormont et son contre-projet</b>	<b>bulletins rentrés</b>	<b>530</b>
	Oui : 169	<b>Non : 300</b>
<b>2. Quorum</b>	<b>Bulletins rentrés</b>	<b>509</b>
	Oui : 257	Non : 225
<b>3. Droits politiques des étrangères et étrangers</b>	<b>bulletins rentrés</b>	<b>497</b>
	Oui : 177	<b>Non : 314</b>
<b>Votations cantonales du 30 novembre 2025 :</b>		<b>Inscrits : 918</b>
<b>1. Pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et les conseillers aux Etats</b>	<b>bulletins rentrés</b>	<b>496</b>
	Oui : 333	Non : 159
<b>2. Droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement</b>	<b>bulletins rentrés</b>	<b>497</b>
	Oui : 92	<b>Non : 387</b>
<b>3. Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »</b>	<b>bulletins rentrés</b>	<b>497</b>
	Oui : 131	<b>Non : 365</b>

## 2. MUNICIPALITE

### 2.1 Les membres de la Municipalité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025

#### Répartition des dicastères

Municipal	Dicastères	Associations intercommunales
<b>Denise Rudaz</b> Syndique	Administration générale / relations extérieures Affaires sociales communales Assurances Bâtiments communaux et gérance Tourisme Affaires militaires Personnel communal Eclairage public depuis le 01.09.2025 Naturalisations depuis le 01.09.2025 Communication depuis le 01.09.2025	Membre : Ass. Syndics de Terre Sainte Membre : Ass. Syndics du district Représentante des actions : ARSCO SA Membre : Conseil d'administration Télé Dôle SA Déléguée : ADCV Déléguée : Nyon Région Tourisme Déléguée : Région de Nyon Déléguée : Conseil intercommunal APEJ depuis le 01.09.2025 Déléguée : Régie des églises depuis le 01.09.2025
<b>Marie-Noëlle Favarger Schmidt</b> Municipale jusqu'au 31.08.2025	Routes / éclairage public / parking Espaces verts Police et sécurité Naturalisations Cimetière et Columbarium Communication Affaires culturelles	Déléguée : Conseil intercommunal APEJ Déléguée : Régie des églises Membre : Commission Police et Sécurité de TS Déléguée : Commission culturelle de TS
<b>Michaël Schlegel</b> Municipal	Ecoles Sports et Jeunesse Développement durable Transports Déchèterie Espaces verts depuis le 01.09.2025 Cimetière et Columbarium depuis le 01.09.2025	Délégué : Clinique dentaire Délégué : Conseil intercommunal ARAS Membre : Comité de direction APEJ Délégué : SADEC SA Membre : Conseil d'administration ARSCO SA Membre : Commission des sports de Terre Sainte
<b>Claus Hässig</b> Vice-Syndic	Finances EIPT Protection civile Urbanisme Affaires culturelles depuis le 01.09.2025	Délégué : Conseil intercommunal SITSE Délégué : ORPC (Protection civile) Délégué : STEP Mies - Tannay Délégué : CIAT Terre Sainte Déléguée : Commission culturelle de TS depuis le 01.09.2025

**Fabrice Beaux**  
Municipal

Agriculture  
Port actuel et EIPT  
Informatique  
Police des constructions  
Routes et parking depuis le  
01.09.2025  
Police et sécurité depuis le  
01.09.2025

Délégué : Comité de direction SITSE  
Délégué : Pompier SDISTS  
Membre : Commission Police et Sécurité de TS  
depuis le 01.09.2025

## 2.2 Séances de la Municipalité

Durant l'année 2025, la Municipalité s'est réunie 43 fois en séances ordinaires, d'une durée moyenne de 2h00.

## 2.3 Commissions municipales

---

### Commission des Naturalisations

---

Druon Florence  
Egger Elfriede  
Tadion Julia  
Marie-Noëlle Favarger Schmidt, Municipale  
jusqu'au 31.08.2025  
Denise Rudaz, Syndique depuis le  
01.09.2025

---

### Commission de Salubrité (commission obligatoire)

---

Rossolino Teodoro, Technicien Communal  
Beaux Fabrice, Municipal  
Dr. Bressoud Raymond

## 3. GESTION COMMUNALE

### 3.1 Dicastère de Mme Denise Rudaz, Syndique

#### 3.1.1 Administration générale

Pour ce qui a trait aux tâches spécifiquement administratives, la Syndique, en collaboration avec les Municipaux ainsi qu'avec la Secrétaire municipale, gère les domaines suivants :

- Contrôle du courrier entrant et sortant de la Municipalité
- Contrôle des procès-verbaux des diverses séances
- Gestion des ressources humaines
- Supervision de la comptabilité, contrôle de la trésorerie
- Gestion des assurances
- Gestion des bâtiments communaux en collaboration avec la régie
- Mise en œuvre et suivi des travaux des bâtiments communaux
- Suivi de l'organisation de manifestations communales
- Contrôle du site internet

Par ailleurs, la Syndique préside les séances de Municipalité. Elle surveille et contrôle toutes les branches de l'administration. Elle est également en charge des relations extérieures, du tourisme et des affaires militaires.

### **Visite annuelle de la Préfecture**

Pour l'année 2025, Madame Chantal Turin a procédé à sa visite annuelle à Tannay, le 25 septembre au cours de laquelle elle a effectué les contrôles habituels des registres et des actes usuellement soumis à son visa. Elle a rencontré, à cette occasion, l'ensemble de la Municipalité ainsi que la Secrétaire municipale, la Responsable du Contrôle des habitants et la Boursière de même que le Président du Conseil communal et la Secrétaire.

Madame le Préfet a constaté que tous les documents qui lui ont été présentés étaient en ordre. Elle a souligné l'importance des signatures. Seules les signatures de la Syndique et de la Secrétaire municipale sont valables sur tout document engageant la responsabilité de la Municipalité.

### **Relations extérieures**

La Syndique représente la commune au sein de l'Assemblée des Syndics de Terre Sainte, de l'Assemblée des Syndics du district, de la Région de Nyon et de diverses associations intercommunales. Elle représente également la région de Terre Sainte au conseil d'administration de Télé Dôle mais a démissionné au 31.12.2025.

## **3.1.2 Affaires sociales communales**

### **Loisirs des aînés**

En 2025, la sortie des aînés, à laquelle 103 personnes ont participé, a eu lieu le 17 septembre avec une visite de Morat après une navigation sur le lac de Neuchâtel et de Morat. Il y a eu aussi le repas de Noël des aînés jeudi 11 décembre avec, cette année, la venue d'une école de cirque de Morges qui a enchanté petits et grands car le spectacle était aussi destiné aux enfants.

### **Fête du Village**

Comme d'habitude, la Fête du Village organisée par l'Amicale de Tannay a réuni un public conquis. Cela devient un rendez-vous incontournable pour le plus plaisir des habitants de la région.

### **1<sup>er</sup> août 2025**

Après Mies et Chavannes-des-Bois, ce fut au tour de Tannay d'organiser la fête du 1<sup>er</sup> août qui, comme d'habitude a rencontré un franc succès grâce, entre autres, à l'Amicale. Pour répondre à la demande de certains citoyens, le feu d'artifice a été remplacé par un spectacle son et lumière sur la façade du château.

## **3.1.3 Bâtiments communaux et gérance**

### **Château :**

Rien à signaler.

### **Centre village :**

RAS si ce n'est quelques travaux à la suite de dégâts d'eau.

### **Floréal :**

Les travaux de l'immeuble, à savoir l'isolation du toit, des murs, le changement des fenêtres et la pose de panneaux photovoltaïques sont maintenant terminés. Les travaux de réfection de l'appartements 4 sont également terminés alors que ceux de l'appartement 5 et de la crèche sont toujours en cours.

### **Salle communale :**

Comme chaque année, elle a été gratuitement mise à disposition du Conservatoire de Musique de Terre Sainte ainsi qu'à diverses associations telles que l'Amicale de Tannay, les Variations Musicales de Tannay et l'association TannEco.

### **UAPE:**

Afin de mieux isoler ce bâtiment de la chaleur ainsi qu'assombrir la salle de repos, des stores ont été posés.

### **Ecole :**

Rien à signaler.

### **Buvette :**

Le départ de Mme Isabelle Geoffroy après 37 ans de gérance de la buvette représente un changement important. Pour la remplacer, la Municipalité a choisi M. Nicolas Burgi qui reprendra la gestion de la buvette dès le 1<sup>er</sup> mars 2026.

### **Auberge :**

Rien à signaler.

### **Institut de beauté :**

Rien à signaler.

### **Boulangerie/épicerie :**

Rien à signaler.

### **Bâtiments divers :**

Rien à signaler.

#### 3.1.4 Affaires militaires

Rien à signaler.

#### 3.1.5 Tourisme

En 2025, nous avons eu 736 nuitées effectuées dans le seul établissement ayant des chambres, à savoir l'hôtel du Lion d'Or.

#### 3.1.6 Commissions et associations intercommunales

##### **Syndics de Terre Sainte**

Les Syndics de Terre Sainte se sont réunis en assemblée chaque deux mois environ. Les sujets de discussion se sont focalisés sur :

- Les relations avec l'APEJ et les loyers des écoles/UAPE versés aux communes
- L'exploitation de la piscine/patinoire
- La reprise du centre sportif des Rojalets par ARSCO
- La sécurité dans les communes, pose de caméras
- La fermeture de la route entre Chavannes-des-Bois et Chavannes-de-Bogis dans les deux sens
- La décharges des Tattes de Bogis
- Le Pot commun destiné à aider la culture et le sport sur le plan régional
- Problème des frelons asiatiques

##### **Syndics du district de Nyon**

Sous l'égide de la Préfecture, les Syndics du district de Nyon se sont réunis deux fois pour aborder des sujets sociétaux, entre autres, la mobilité douce.

##### **Représentante des actions ARSCO SA**

La Syndique représente la commune en tant qu'actionnaire d'ARSCO SA (84 actions) alors que le Municipal M. Michael Schlegel est administrateur de la SA en tant que membre du Codir de l'APEJ.

La piscine / patinoire a été inaugurée le 14 novembre 2025.

##### **Déléguée de l'AdCV** (Association des Communes Vaudoises)

Les rencontres de l'AdCV permettent aux communes du canton de discuter sur des sujets d'actualité comme la péréquation, la sécurité, l'analyse des différents changements de la loi sur les communes et l'urbanisme.

### Déléguée au Conseil intercommunal de la région de Nyon

La Région de Nyon avec 47 communes affiliées s'occupe de tout ce qui a trait aux structures utiles à l'ensemble des communes de la région, soit les transports, la mobilité douce, les routes, le tourisme, l'aide à la culture et au sport ainsi qu'aux investissements solidaires tels que la réfection de la RC1 (route de Suisse,) la construction du centre multisports de Colovray ou la création de nouvelles lignes de transport

### Administratrice de Télé Dôle SA

Télé Dôle a réussi, grâce au soutien du Canton et des Communes, à sortir d'un état proche de la faillite. La situation est maintenant assainie.

### Déléguée Conseil intercommunal APEJ

Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt a participé, jusqu'au 31.08.2025, au Conseil intercommunal de l'APEJ qui réunit les représentants des législatifs et exécutifs des neuf communes de Terre Sainte. Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2025, Denise Rudaz a siégé dans ce Conseil. En 2025, ce Conseil a principalement traité des questions concernant l'avancement du projet de la piscine-patinoire dont la construction est maintenant finalisée, de l'avancement du projet de la nouvelle double salle de gymnastique, du besoin accru de crèches malgré le nombre de crèches existantes complétées avec l'intégration de la crèche Easy Kids.

### Déléguée Régie des églises

Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt a participé, jusqu'au 31 août 2025, aux séances de la Régie des Églises, puis ce fut repris par Denise Rudaz.

Mme Favarger Schmidt a aussi été membre de la commission de gestion de la Régie des Églises qui s'est réunie en février 2025 pour procéder au contrôle de sa comptabilité. Les comptes sont tenus de manière exemplaire par la boursière de Founex.

Les finances de la Régie des Églises maintiennent leur bonne santé et permettent de faire face en toute sérénité aux dépenses relatives à l'ensemble des paroisses de Terre Sainte.

## 3.1.7 Personnel communal

Le personnel communal suivant a œuvré au sein de notre commune pendant l'année 2025 :

### Administration communale

Secrétaire municipale	
<b>Martine Ray-Suillot</b> Taux d'activité : 100 %	Coordination du bureau, procès-verbaux des séances de Municipalité, correspondance générale, abattages d'arbres avec le technicien communal, règlements divers, registre cantonal des bâtiments, archivage, gestion des préavis, sentences municipales, soutiens divers.
Secrétaire municipale adjointe	
<b>Laurence Jeannin</b> Taux d'activité : 100 %	Gestion des bâtiments communaux avec la régie, location de la salle communale, gestion des manifestations culturelles et sociales, registre civique (rôle des électeurs) et votations, tout-ménages, économat, site internet communal, clés.
Boursière communale	
<b>Solange Muraca</b> Taux d'activité : 80 % Jusqu'au 31 mai 2025 et plus active depuis fin février 2025	
<b>Hana Jebori</b> Taux d'activité : 70% Depuis le 1 <sup>er</sup> août 2025	Comptabilité générale, salaires, gestion et clôture des comptes, liquidités, trésorerie, encaissement des débiteurs, cycle comptable annuel, divers décomptes annuels.
Boursière adjointe	

<b>Vladimira Pivnikova</b> Taux d'activité : 30 %	Suivi des factures, taxes forfaitaires sur les déchets, contrôle des encaissements des taxes
Office de la population	
<b>Anne-Isabelle Ramseyer</b> Contrôle des habitants Bureau des étrangers Taux d'activité : 60 %	Contrôle des habitants, bureau des étrangers, frontaliers, naturalisations, registre du commerce et entreprises, contrôle des signatures initiatives et référendums, cimetière et décès, registre des chiens, taxes résidences secondaires, gestion administrative des ressources humaines.
Technicien communal	
<b>Teodoro Rossolino</b> Taux d'activité : 80 %	Police des constructions, suivis des dossiers de constructions, autorisations pour abattage d'arbres
<b>Debora Gervaz</b> Taux d'activité : 40 %	Gestion du port et des taxes, suivi de la police des constructions
<b>Activités « techniques »</b>	
Agents d'exploitation	
<b>Yves Deferne</b> Taux d'activité : 100 %	Routes, port et conciergerie des bâtiments de l'école et de l'UAPE, aide à l'entretien du cimetière
<b>Marc Randin</b> Taux d'activité : 100 %	Espaces verts, fleurissement, rapports relatifs aux demandes d'abattages d'arbres et conciergerie des bâtiments du château et de Floréal
<b>Brwa Zrary</b> Taux d'activité : 100 %	Routes, entretien places de jeux, entretien des machines et conciergerie du bâtiment du centre du village, entretien du cimetière, aide à l'entretien de Floréal
<b>Service de nettoyage</b>	
<b>Laurent Bitter</b> Taux d'activité : 70%	Nettoyage du bâtiment du Centre du village, du château, de l'école et de l'UAPE, en été nettoyage du pavillon du port.
<b>Mandataires indépendants</b>	
Pro Archives Conseils <b>Vincent Guillot</b>	Gestion périodique des archives communales.

L'année 2025 a été une année de renouveau au sein des collaborateurs communaux. Un nouvel élan a été donné comprenant des séances d'information réservées uniquement au personnel et des moments de détente afin de solidifier les liens et de créer une dynamique de travail.

### 3.1.8 Eclairage public

L'éclairage public de la Commune, vu son ancienneté, montrait quelques signes de faiblesse. Il a donc été décidé de changer tout l'éclairage et de profiter d'utiliser la technologie LED ayant une très longue durée de vie et consommant peu d'énergie. Outre ces avantages, la luminosité des nouveaux luminaires est concentrée sur le sol afin de ne pas disperser plus de lumière que nécessaire. Les travaux, selon le préavis présenté et approuvé par le Conseil communal en mars 2025, ont commencé en automne 2025 et se sont terminés en janvier 2026.

### 3.1.9 Naturalisations

Décider d'une naturalisation est de la compétence de la Municipalité. Une Commission, composée de trois membres du Conseil communal et présidée par Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt jusqu'au 31 août 2025, puis Denise Rudaz, reçoit les candidats et formule ensuite ses conclusions et avis à l'intention de la Municipalité qui statue.

Cette Commission conjointe de Naturalisation s'est réunie à 3 reprises en 2025 pour des entretiens de demandes de naturalisation ordinaire avec 7 candidats.

**7 dossiers** ont été transmis à la Municipalité qui a donné un préavis favorable pour tous les candidats puis les a envoyés au canton qui statue et retourne ensuite les dossiers à la commune. Ces dossiers sont finalement soumis à la Municipalité pour octroi de la bourgeoisie.

**3 demandes de naturalisation dite « facilitée »** ont été présentées en séance de Municipalité sans que le candidat ait besoin de passer devant la Commission en raison de son jeune âge. La Municipalité a également donné un préavis favorable à tous ces dossiers.

Cela correspond, au final, pour l'année 2025, à 10 demandes de naturalisation ordinaire.

#### **Contrôle des habitants :**

En 2025, notre service du contrôle des habitants a délivré :

- **36** cartes d'identité
- **198** permis de séjour et d'établissement pour les ressortissants étrangers
- **880** avis de mutation, transmis aux communes et offices concernés.

**Quelques statistiques :**

	Suisses	Étrangers	Total
<b>Population au 31.12.2024</b>	<b>1139</b>	<b>591</b>	<b>1730</b>
Arrivées 2025	57	108	165
Départs 2025	76	94	170
Naissances 2025	5	6	11
Décès 2025	3	2	5
<b>Population au 31.12.2025</b>	<b>1122x</b>	<b>609</b>	<b>1731</b>

## 3.2 Dicastère de M. Michaël Schlegel

### 3.2.1 Ecoles & accueil de jour

#### **Responsabilités et tâches des communes**

Les tâches des communes relatives aux enfants et élèves consistent à :

- Planifier et mettre à disposition des établissements scolaires primaires et secondaires, les locaux et l'équipement nécessaire selon la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO) et son Règlement d'application (RLEO).
- Organiser un accueil préscolaire et parascolaire de qualité et à tendre à un nombre suffisant selon la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE).
- Gérer des structures d'intérêt public dans d'autres domaines, notamment les loisirs, les sports ou la culture.

Les 9 communes de Terre Sainte se sont constituées en Association intercommunale sous la dénomination « APEJ » (association Pour l'Enfance et la Jeunesse de Terre Sainte).

Le Municipal en charge des écoles de chacune de ces communes siège au sein du Comité de direction de l'APEJ.

M. Michaël Schlegel, en tant que membre du Codir, participe également à différentes Commissions, notamment :

- Comité d'évaluation constitué par ARSCO SA dans le cadre de l'évolution du projet de salle de gym double en salle de gym triple, à Necker (préavis approuvé par le Conseil intercommunal de l'APEJ)
- Commission travaillant sur le projet de révision du Règlement du Conseil d'établissement.

### **L'APEJ**

L'APEJ gère le réseau d'accueil de jour des enfants des communes de Terre Sainte, soit l'accueil parascolaire (UAPE + AMF) ainsi que l'accueil préscolaire (crèches + AMF). Elle s'occupe et finance les activités périscolaires, entre autres, le restaurant scolaire, les transports scolaires, ainsi que les devoirs surveillés et met à disposition les locaux et installations nécessaires à l'enseignement obligatoire primaire et secondaire. A cela s'ajoute la gestion de la bibliothèque (partie publique), la ludothèque et le Centre des jeunes de la Baraka.

En quelques chiffres :

- 200 collaborateurs (220 collaborateurs remplaçants inclus), 136 EPT
- 4 crèches pour 188 places
- 216 places UAPE proposées le matin avant l'école, 663 places à midi, 633 en fin de journée. Le mercredi, 312 places sont offertes à midi et 276 l'après-midi
- l'accueil en milieu familial (AMF) concerne 14 accueillantes et 70 places offertes, en majorité pour de l'accueil préscolaire
- 1379 élèves de primaire, répartis dans 70 classes de la 1P à la 8P, au sein des 8 collèges
- 560 élèves de secondaire à la rentrée d'août 2025 aux Rojalets, répartis dans 28 classes entre les degrés 9 et 11
- 1 centre de jeunes pour 160 jeunes inscrits
- 1 ludothèque
- 1 bibliothèque, scolaire et publique.

L'année 2025 a été marquée notamment par :

- le démarrage de l'accueil vacances (préavis 02/2024 : ouverture des UAPE durant les vacances scolaires) ; pour 2025, une moyenne de 122 places d'accueil ont été proposées pendant les 6 semaines ouvertes
- la mise à disposition à Mies de 2 nouvelles classes et la hausse de capacité de l'UAPE, permise grâce aux travaux d'agrandissement
- La mise à disposition de la piscine et de la patinoire. Depuis août 2025, ce sont près de 700 élèves du primaire qui apprennent à nager.
- La mise en œuvre de la politique tarifaire révisée des structures d'accueil de jour, depuis août 2025
- Le suivi des travaux et les travaux préparatoires à l'ouverture de la nouvelle crèche Floréal à Tannay dont l'ouverture est prévue pour août 2026.

Le montant budgété pour Tannay en 2025 était de 1'389'204.69 CHF, avec un prix par habitant de 810.03 CHF pour l'ensemble des activités et structures de l'APEJ.

Les comptes 2025 se sont bouclés avec un montant de 1'280'393.53 CHF à charge de la Commune de Tannay, soit un prix par habitant de 740.97 CHF.

### **CESCOT**

Par suite de la révision de son Règlement et dans un souci de fonctionnement plus agile et dynamique, le Conseil d'Etablissement Scolaire de Terre Sainte, est depuis août 2025 composé de 20 membres (contre 36 précédemment) composé de 36 membres (représentants des parents, enseignants, autorités et société civile). Le CESCOT est un lieu d'échange permettant l'insertion et l'ancrage des établissements scolaires dans la vie locale.

Les Municipalités y sont représentées, par le biais de 5 membres du Comité de direction de l'APEJ.

Le CESCOT s'est réuni à 4 reprises en 2025. Des discussions autour des thèmes suivants ont eu lieu :

- Stratégie énergétique d'Arsco SA pour les bâtiments scolaires
- Nouveau règlement du Cescot
- Octroi des deux demi-journées de congés 2025
- Le vélo à l'école et sur le chemin de l'école
- Les types de mise en congé des élèves au cours de l'année et l'octroi des deux demi-journées de congés 2026. Des compte rendus « grand public » des séances sont disponibles depuis l'été 2025 sur le site internet de l'APEJ [www.apej.ch/cescot/](http://www.apej.ch/cescot/).

### **Membre du Conseil d'administration d'ARSCO SA**

En 2025, le principal projet sur lequel ARSCO a travaillé a été la construction du complexe piscine-patinoire des Rojalets, un projet destiné à enrichir les infrastructures scolaires et culturelles de la région. La piscine a été ouverte en août 2025 et la patinoire dès novembre 2025. Une magnifique inauguration a eu lieu. La piscine a rencontré un franc succès dès son ouverture, autant auprès des nombreuses classes du primaire qui viennent de manière hebdomadaire, que du public ou des nombreux prestataires et clubs locaux (aqua bike, bébés-nageurs, etc.).

Autres projets :

- Conduite de l'appel d'offre pour la réalisation d'une salle de gymnastique triple à Necker (préavis APEJ n°05/2025)
- Réalisation des travaux de transformation du rez-de-chaussée du collège des Rojalets (préavis APEJ n°03/2023) et mise à disposition des nouveaux locaux pour la rentrée scolaire d'août 2025
- Réalisation du plateau sportif extérieur aux Rojalets, mis à disposition dès la rentrée scolaire d'août 2025
- Reprise du Centre sportif des Rojalets
- Ouverture du restaurant de la piscine patinoire
- Déménagement des locaux administratifs d'ARSCO.

### **3.2.2 Sports**

#### **Commission intercommunale des sports de Terre Sainte**

M. Michaël Schlegel est membre de cette Commission, composée des 9 communes de Terre Sainte. Elle a notamment pour mission de définir la politique sportive ainsi que de développer et promouvoir le sport en Terre Sainte. En 2025, la Commission a travaillé sur la mise en place d'un système de subventionnement des clubs sportifs de Terre Sainte basé sur le nombre de leurs membres juniors, ceci afin d'avoir des critères équitables entre les clubs quant aux subventions qui leur sont accordées. Ce système a été utilisé pour la mise au point du budget 2026.

### **3.2.3 Développement durable**

Dans le cadre des préavis présentés par la Municipalité, la Commission de développement durable a pour objectif de faire des recommandations de vote sur les préavis présentés au Conseil communal sous le spectre du réchauffement climatique.

La Municipalité soutient notamment l'association TannEco dans ses différentes activités et dans son développement, notamment financièrement à hauteur de 8'000.- CHF pour l'année 2025.

### 3.2.4 Transports

Ce dicastère est essentiellement actif au niveau intercommunal dans le cadre du district de Nyon.

Les communes participent au financement des différentes lignes TPN desservant la région (Loi sur la mobilité et les transports publics LMTP) et, notamment la ligne 891, qui est co-financée par les communes, pour permettre aux habitants d'avoir un moyen de regagner leur commune respective plus tardivement.

En 2025, un travail a notamment été effectué sur les lignes nocturnes et leur fréquentation pour déterminer quels seraient les meilleurs tracés à effectuer pour rentabiliser au mieux ces lignes.

### 3.2.5 Autres associations intercommunales

#### **ARAS (Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon)**

L'ARAS est une association de communes (47 communes du district) dont le but est d'appliquer la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) et le Règlement sur les Agences d'Assurances Sociales (ARAS).

Les communes prennent en charge le financement de l'administration de l'ARAS alors que le Centre social régional est financé par le canton.

#### **Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon**

M. Michaël Schlegel est délégué de la Clinique dentaire scolaire dont le but est la prévention et le dépistage.

Cette caravane itinérante qui circule dans chaque commune exerce également un important rôle prophylactique auprès des élèves, en leur prodiguant des conseils adaptés à chaque âge.

La participation des communes est de 4.- CHF/ habitant.

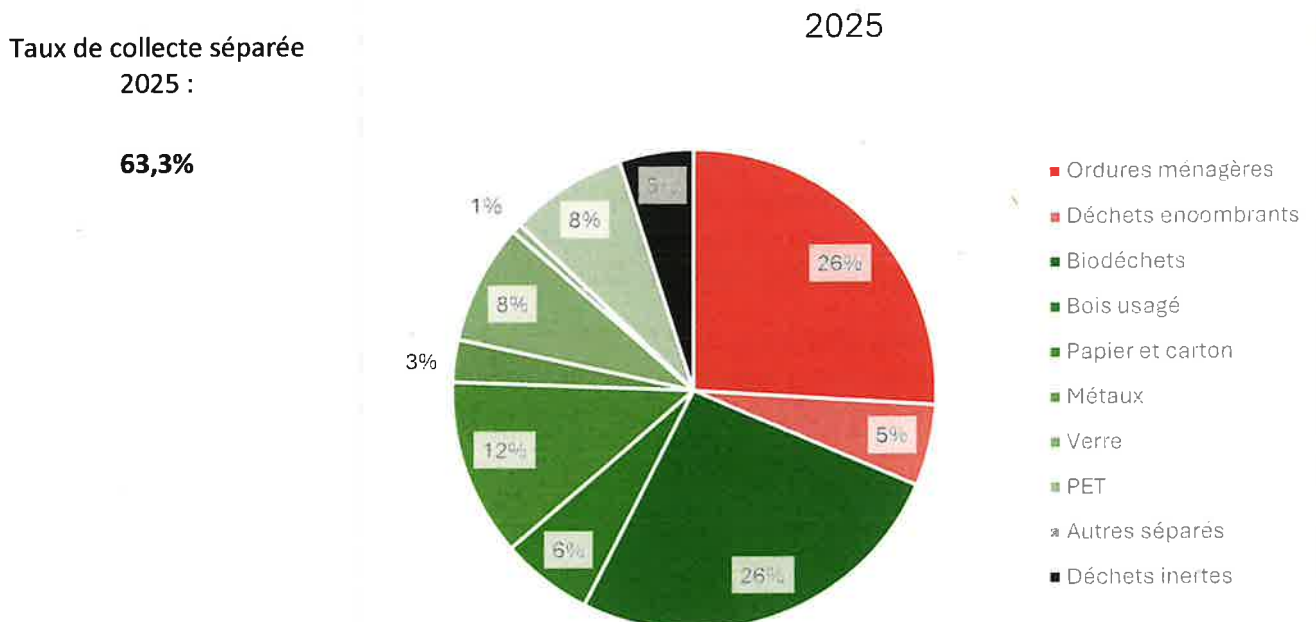
### 3.2.6 Gestion des déchets

#### **Déchèterie intercommunale de Commugny, Chavannes-des-Bois et Tannay**

L'année dernière, il y a eu 415.9 tonnes de déchets tout confondu pour Tannay.

#### **Répartition des déchets urbains collectés – 2025**

Le taux de collecte séparée correspond à la part de déchets collectés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la totalité des déchets collectés par la commune.



### Délégué à la SADEC SA (Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte)

Cette société, basée à Gland, est chargée de traiter les déchets de 59 communes, chacune étant actionnaire de SADEC. En outre SADEC propose toutes sortes des solutions pour protéger l'environnement tel que des sets d'assiettes et ustensiles réutilisables, qui ont notamment été utilisées pour la fête d'inauguration de la piscine patinoire, propriété des communes, via la société ARSCO SA.

#### 3.2.7 Espaces verts

Nos beaux espaces verts, nos arbres séculaires et nos massifs fleuris sont entretenus tout au long de l'année avec soin par nos employés communaux.

La violence de certains orages, s'abattant parfois sur notre région, nous conforte dans la nécessité de procéder de manière constante à l'entretien de notre patrimoine vert.

Un plan de gestion de notre patrimoine arboré, non contraignant, a été mis en place avec un de nos prestataires pour définir les priorités quant à l'entretien du patrimoine arboré, tant du point de vue des entretiens, des suivis particuliers et le cas échéant, des remplacements à effectuer.

#### 3.2.8 Cimetière et Columbarium

Le cimetière, lieu de recueillement des familles, apporte une telle quiétude et une agréable sérénité à ces dernières. Le travail d'entretien en est effectué par M. Brwa Zrany, notre employé extérieur avec l'aide de son collègue M. Yves Deferne. Le soin qui y est apporté en est régulièrement et souvent salué par les habitants de Tannay.

## 3.3 Dicastère de M. Fabrice Beaux

### 3.3.1 Agriculture / Environnement

Rien à signaler.

### 3.3.2 Port actuel et EIPT

L'année 2025 a marqué la poursuite de l'exploitation du port du Torry par l'Entente intercommunale du Port du Torry (EIPT), dans de bonnes conditions et sans incident majeur. Les comptes 2024 de l'EIPT ont été présentés et approuvés par le Conseil communal en juin 2025, et le budget 2026 a été adopté lors de la séance de décembre 2025. Lors de cette même séance, le Conseil communal a également voté un crédit de CHF 80'600 pour les travaux de renforcement de la rive gauche du Torry, afin de sécuriser durablement cet aménagement. La gestion des places d'amarrage, selon l'ordre d'attribution fixé par le règlement, s'est poursuivie normalement, avec mise à jour annuelle de la liste d'attente.

La Buvette de la plage a connu une saison 2025 de belle fréquentation, confirmant l'attractivité de ce lieu emblématique des rives du lac, très apprécié tant par les habitants de Tannay que par les visiteurs de la région. La Municipalité reste attentive à l'entretien et à la valorisation du site, en lien étroit avec l'exploitant.

### 3.3.3 Informatique

L'année 2025 a été placée sous le signe de la continuité et du renforcement des outils numériques au service de l'administration communale et des administrés. L'entretien régulier de l'infrastructure informatique, la mise à jour des applications métiers et la fiabilité des moyens de communication ont permis à la commune de poursuivre son activité sans rupture de service.

La cybersécurité a occupé une place grandissante dans nos préoccupations. Tannay continue de s'appuyer sur le dispositif cantonal de cybersécurité mis en place par le Canton de Vaud avec les communes, qui apporte conseils, veille, sensibilisation et capacité d'intervention en cas d'incident. Cette collaboration intercommunale et cantonale permet de mutualiser les compétences et les ressources, dans un contexte où les menaces numériques — et notamment les arnaques en ligne. — se multiplient.

La Municipalité reste attentive à l'évolution rapide de ces enjeux et poursuivra en 2026 les efforts engagés pour maintenir un niveau de service adapté, protéger les données de la commune et de ses administrés, et accompagner ses collaborateurs dans l'usage responsable des outils numériques.

### 3.3.4 Police des constructions

L'année 2025 s'est déroulée de manière fluide pour la police des constructions. Grâce à l'engagement constant de l'équipe en charge, la commune a pu assurer un service de qualité, réactif et rigoureux, en accompagnant efficacement les habitants et les mandataires dans leurs démarches. L'objectif de garantir à la fois la conformité réglementaire et un traitement humain des dossiers a été pleinement atteint.

En tout, 108 dossiers de construction ont été traités cette année, répartis comme suit :

25 permis de construire délivrés, incluant les enquêtes publiques et les cas dispensés ;  
10 permis de construire en cours ;  
11 demandes pour des installations de panneaux solaires ;  
5 demandes pour des pompes à chaleur ;  
16 autorisations municipales ;  
11 demandes d'abattage d'arbres ;  
14 demandes d'usage du domaine public ;  
16 permis d'habiter délivrés.

La collaboration étroite entre les services techniques, les architectes et les citoyens a permis de maintenir un haut niveau de satisfaction, tout en respectant les délais impartis et les normes en vigueur.

### 3.3.5 Police et sécurité

Tannay et d'autres communes de Terre Sainte collaborent étroitement avec la gendarmerie et les agences de sécurité privées afin d'arriver à un niveau de sécurité qui corresponde aux exigences et aux besoins de nos habitants.

Les vols et délits commis sur la commune de Tannay sont en légère diminution depuis 2024. Un déploiement soutenu de la vigilance des forces conjointes de sécurité mises en place en Terre Sainte semble porté ses fruits.

On compte 207 événements en 2025 comparés aux 166 comptabilisés en 2024.

Il est donc nécessaire de maintenir la vigilance grâce aux services de sécurité mis en place et grâce aussi à la solidarité individuelle du voisinage permettant de débusquer rapidement l'un ou l'autre événement suspect et d'alerter rapidement nos autorités de sécurité.

#### **Statistiques de criminalité :**

Voici le détail des 207 événements qui ont eu lieu sur notre commune en 2025 :

3 ALARME EFFRACTION  
11 ANIMAUX  
2 AUTEURS IDENTIFIES  
4 CAMBRIOLEURS à L'ŒUVRE  
1 CHIEN MORDEUR  
1 CHUTES A DOMICILE  
1 CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. / CONSTAT A L'AMIABLE  
1 CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. AVEC ANIMAL  
2 CIRC-ACCIDENTS DE CIRCUL. AVEC BLESSES

2 CIRC-ACCIDENTS DE CIRCUL. AVEC FUITE  
4 CIRC-ACCIDENTS DE CIRCUL. DEGATS MATERIELS  
1 CIRC-AR-DIVERS  
1 CIR-CONDUITE SANS PERMIS  
1 CIR-COURSE POURSUITE  
7 CIRC-INFRACTIONS LCR  
2 CIRCULATIONS ROUTIERES  
1 CIRC-VEHICULE GENANT  
1 CONFLIT DE VOISINAGE  
3 CYBERCRIMINALITES  
2 DEMANDES D'AMBULANCE  
3 DEMANDE D'ASSISTANCE (A REQUALIFIER)  
1 DEMANDE DEFIBRILLATEUR  
1 DOCUMENT PERDU - VOLE  
1 DOMMAGES A LA PROPRIETE  
1 ENGAGEMENT CHIEN  
1 ENLEVEMENT  
1 ESCROQUERIES  
1 INCENDIE  
3 INDESIRABLES  
8 INDIVIDUS PERTURBES  
34 INDIVIDUS SUSPECTS  
1 INFRACTION REGLEMENTS COMMUNAUX  
2 INQUIETUDES POUR UNE PERSONNE  
1 JOURNAL DE POSTE  
4 LITIGES  
1 LOCAUX OUVERTS  
2 MENACES  
1 MIGR-INFRACTION LEI  
2 MINEUR  
1 MORT NATURELLE  
2 NAVIGATEUR EN DIFFICULTE  
4 OBJET PERDU / TROUVE  
1 OBJET SUSPECT  
1 ODEUR SUSPECTE  
10 TROUBLES DE LA TRANQUILITE / NUISANCE  
1 USURE  
1 VDOM-VIOLENCE DOMESTIQUE  
2 VEHICULE  
17 VEHICULES SUSPECTS  
1 VIOLATIONS DE DOMICILE  
2 VOLS  
18 VOLS PAR EFFRACTION  
7 VOLS PAR EFFRACTION SUR / DANS VEHICULE  
3 VOLS SANS EFFRACTION SUR / DANS VEHICULE  
7 VOL PAR INTRODUCTION CLANDESTINE  
4 VOLS VEHICULES

### 3.3.6 Gestion des eaux météorologiques et usées

Rien à signaler.

### 3.3.7 Commissions et associations intercommunales

#### **Membre du Comité de direction (CODIR) des Sociétés Industrielles de Terre Sainte et environs (SITSE).**

Les SITSE ont poursuivi en 2025 leur mission intercommunale au service des onze communes partenaires dans les domaines de l'épuration, de l'eau potable et des collecteurs EC/EU. L'année a été marquée par plusieurs projets importants, ainsi qu'un engagement constant pour garantir la qualité des prestations et la durabilité des infrastructures.

#### **Épuration (but principal)**

L'exploitation de la STEP, mise en service en 2014, a nécessité des travaux de maintenance décennale : remplacement de vis et tamis du strainpress, rénovation des aérateurs biologiques et réhabilitation de la fosse eaux usées. Le remplacement des corps de pompe de la station de pompage de Coppet 2, point névralgique du réseau, a également été validé. Ces investissements visent à préserver l'efficacité du système et à éviter les pannes coûteuses.

#### **Eau potable (1er but optionnel)**

La production d'eau potable a atteint un record pour la deuxième année consécutive, avec plus de 4 millions de m<sup>3</sup> d'eau vendus, dont 1.57 million au partenaire français REOGES.

#### **Collecteurs EC/EU (2ème but optionnel)**

L'entretien du réseau de collecteurs a également été renforcé, avec notamment une campagne d'inspection caméra de 12 km sur les communes de Mies et Crassier.

#### **Comptes et gouvernance**

Les comptes 2024 ont été contrôlés sans réserve par la fiduciaire Heller SA. Le Conseil intercommunal a approuvé à l'unanimité les divers préavis relatifs aux investissements mentionnés. Une gestion prudente des emprunts a permis de maintenir un taux d'intérêt moyen de 1.32 %.

En 2025, l'actualité a également été marquée par la détection de la molécule 1,2,4-triazole dans l'eau du lac Léman. En étroite collaboration avec les autorités cantonales et l'ensemble des distributeurs d'eau vaudois, SITSE a mis en place un suivi rigoureux du réseau. Les communiqués cantonaux des 26 septembre et 17 octobre 2025 ont confirmé l'absence de risque sanitaire et qu'aucune consigne particulière ne s'applique à la consommation de l'eau du réseau. Plusieurs préavis d'investissement ont par ailleurs été adoptés par le Conseil intercommunal en 2025, notamment pour la réparation d'un collecteur d'eaux claires au chemin des Souflettes à Founex et des travaux sur la conduite ESP de la RC7 entre Chavannes-de-Bogis et Chavannes-des-Bois. La commune de Tannay reste activement impliquée dans la gouvernance de SITSE, notamment via la participation à la commission des finances et à la commission de gestion.

#### **Délégué à la Commission intercommunale du Service Défense Incendie et Secours-Terre Sainte (SDIS-TS)**

L'année 2025 a été particulièrement intense pour le SDIS Terre-Sainte, marqué par une augmentation de 13 % des interventions par rapport à l'année précédente, soit 113 événements, totalisant 1'110 heures d'intervention.

Le service a connu plusieurs changements organisationnels : le capitaine John Deriaz a été nommé remplaçant du commandant, et le premier-lieutenant Sylvain Evrard a pris en charge la protection respiratoire au sein de l'état-major. L'effectif s'élève à 73 sapeurs-pompiers au 1er janvier 2025, répartis entre le détachement de premier secours (43) et le détachement d'appui (30), avec une progression notable du nombre de femmes (12 contre 10 l'année précédente).

Sur le plan de la formation, 2'786 heures ont été dispensées en 2024, incluant la formation cantonale, les exercices internes et la formation en protection respiratoire. Sept nouvelles recrues ont été sélectionnées lors de la campagne de recrutement.

Du côté du matériel, plusieurs acquisitions ont été faites, notamment du matériel de protection et d'entretien, tandis que l'étude de remplacement de deux véhicules vieillissants est en cours.

Enfin, la participation au concours cantonal de la FVSP a été remarquable, avec de nombreux podiums. Le SDIS Terre-Sainte se prépare à organiser le concours cantonal à Coppet en 2026, en parallèle des célébrations du 20e anniversaire de la caserne prévues en juin 2025.

### **Membre de la Commission de Police et Sécurité de Terre Sainte**

Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt a participé, jusqu'au 31 août 2025, puis Fabrice Beaux, à toutes les séances de la Commission de Police et Sécurité de Terre Sainte qui se sont tenues en 2025, réunissant des représentants de la Gendarmerie cantonale (poste de Coppet), de la société de sécurité privée (SDS), les représentants des ASP, les représentants des douanes ainsi que les municipaux en charge de la sécurité des communes de Terre Sainte.

Le sentiment d'insécurité a été particulièrement présent en 2025 dans notre région. Malgré ce ressenti, les statistiques officielles de la Police cantonale vaudoise pour Terre Sainte font état d'une tendance stable, voire en légère baisse sur plusieurs indicateurs ; les cambriolages, en particulier, sont en recul dans la plupart des communes de la région, qui a mieux résisté que la moyenne cantonale à la hausse générale de la criminalité observée ces dernières années. Ce résultat est le fruit du travail conjoint de la Police cantonale, des ASP, de SDS, des communes et de la vigilance des habitants eux-mêmes. Cette évolution positive ne doit pas faire baisser la garde : les nouvelles formes de délinquance — notamment les arnaques numériques, en forte croissance — appellent une vigilance renouvelée et constituent un axe de travail prioritaire de la Commission pour 2026.

## **3.4 Dicastère de M. Claus Hässig**

### **3.4.1 Finances**

En 2025, les finances communales sont restées stables, permettant d'atteindre les 3 objectifs budgétaires suivant : équilibrer le compte d'exploitation, assurer de futurs investissements et réduire la dette.

Le premier objectif, à savoir celui de l'équilibre des comptes, a été atteint. Le compte d'exploitation présente un excédent de 161'852.57 CHF, contre 289'715.29 CHF en 2024.

Concernant les investissements futurs, un montant de 1'300'000.00 CHF a été affecté aux réserves pour pré-financer des travaux de la prochaine législature.

Ceci a été possible grâce à une ristourne cantonale de 1'099'962 CHF sur la facture péréquative 2025, qui avait été surévaluée par le Canton. La nouvelle péréquation vaudoise est ainsi favorable à la commune.

Le troisième objectif de réduction de la dette a aussi été atteint. L'emprunt contracté pour financer les grands investissements de 2023 à 2026, notamment le nouveau port et l'immeuble Floréal est passé de 14'250'000.00 CHF en début d'année à 13'750'000.00 CHF au 31.12.2025, après le remboursement d'un emprunt de 500'000.00 CHF. D'autres remboursements sont déjà prévus.

Concernant les revenus en 2025, les recettes fiscales, principale source du budget communal, sont restées stables, passant de 12'883'416.08 CHF en 2024 à 12'970'021.09 CHF, soit une hausse limitée de 86'605.01 CHF (+0.6%).

Les charges d'exploitation sont également restées stables.

En revanche, le bouclage final des comptes 2025 affiche une augmentation de 33% entre 2024 et 2025, passant de 15'325'015.00 CHF à 20'089'814.64 CHF.

Cette évolution demande une explication : elle résulte en fait de premières mesures entreprises pour adapter la comptabilité communale au passage à la norme comptable MCH2, qui deviendra effective en 2027. Cette nouvelle norme comptable amènera une refonte profonde de la gestion des réserves et de la valorisation du patrimoine communal.

Pour anticiper cette transition, la commune a dissout, en 2025 déjà, une partie de ses réserves générales, à hauteur de 4'802'689.56 CHF. Cette dissolution de réserves a été équilibrée par l'amortissement du patrimoine administratif communal (routes, école, etc.), exigée par les normes MCH2. Il faut préciser que cette opération est purement comptable et n'entraîne aucun mouvement de fonds.

Enfin, la participation au concours cantonal de la FVSP a été remarquable, avec de nombreux podiums. Le SDIS Terre-Sainte se prépare à organiser le concours cantonal à Coppet en 2026, en parallèle des célébrations du 20e anniversaire de la caserne prévues en juin 2025.

#### Membre de la Commission de Police et Sécurité de Terre Sainte

Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt a participé, jusqu'au 31 août 2025, puis Fabrice Beaux, à toutes les séances de la Commission de Police et Sécurité de Terre Sainte qui se sont tenues en 2025, réunissant des représentants de la Gendarmerie cantonale (poste de Coppet), de la société de sécurité privée (SDS), les représentants des ASP, les représentants des douanes ainsi que les municipaux en charge de la sécurité des communes de Terre Sainte.

Le sentiment d'insécurité a été particulièrement présent en 2025 dans notre région. Malgré ce ressenti, les statistiques officielles de la Police cantonale vaudoise pour Terre Sainte font état d'une tendance stable, voire en légère baisse sur plusieurs indicateurs ; les cambriolages, en particulier, sont en recul dans la plupart des communes de la région, qui a mieux résisté que la moyenne cantonale à la hausse générale de la criminalité observée ces dernières années. Ce résultat est le fruit du travail conjoint de la Police cantonale, des ASP, de SDS, des communes et de la vigilance des habitants eux-mêmes. Cette évolution positive ne doit pas faire baisser la garde : les nouvelles formes de délinquance — notamment les arnaques numériques, en forte croissance — appellent une vigilance renouvelée et constituent un axe de travail prioritaire de la Commission pour 2026.

## 3.4 Dicastère de M. Claus Hässig

### 3.4.1 Finances

En 2025, les finances communales sont restées stables, permettant d'atteindre les 3 objectifs budgétaires suivant : équilibrer le compte d'exploitation, assurer de futurs investissements et réduire la dette.

- Le premier objectif, à savoir celui de l'équilibre des comptes, a été atteint. Le compte d'exploitation présente un excédent de 161'852.57 CHF, contre 289'715.29 CHF en 2024.

Concernant les investissements futurs, un montant de 1'300'000.00 CHF a été affecté aux réserves pour pré-financer des travaux de la prochaine législature.

Ceci a été possible grâce à une ristourne cantonale de 1'099'962 CHF sur la facture péréquative 2025, qui avait été surévaluée par le Canton. La nouvelle péréquation vaudoise est ainsi favorable à la commune.

Le troisième objectif de réduction de la dette a aussi été atteint. L'emprunt contracté pour financer les grands investissements de 2023 à 2026, notamment le nouveau port et l'immeuble Floréal est passé de 14'250'000.00 CHF en début d'année à 13'750'000.00 CHF au 31.12.2025, après le remboursement d'un emprunt de 500'000.00 CHF. D'autres remboursements sont déjà prévus.

Le remboursement des dettes à court terme prévu en 2026 est assuré. Concernant les revenus en 2025, les recettes fiscales, principale source du budget communal, sont restées stables, passant de 12'883'416.08 CHF en 2024 à 12'970'021.09 CHF, soit une hausse limitée de 86'605.01 CHF (+0.6%).

Les charges d'exploitation sont également restées stables.

En revanche, le bouclage final des comptes 2025 affiche une augmentation de 33% entre 2024 et 2025, passant de 15'325'015.00 CHF à 20'089'814.64 CHF.

Cette évolution demande une explication : elle résulte en fait de premières mesures entreprises pour adapter la comptabilité communale au passage à la norme comptable MCH2, qui deviendra effective en 2027. Cette nouvelle norme comptable amènera une refonte profonde de la gestion des réserves et de la valorisation du patrimoine communal.

Pour anticiper cette transition, la commune a dissout, en 2025 déjà, une partie de ses réserves générales, à hauteur de 4'802'689.56 CHF. Cette dissolution de réserves a été équilibrée par l'amortissement du patrimoine administratif communal (routes, école, etc.), exigée par les normes MCH2. Il faut préciser que cette opération est purement comptable et n'entraîne aucun mouvement de fonds.



### 3.4.2 Comptabilité générale

#### Facteurs significatifs relevés en 2025

- Total des charges 2025 : 19'927'962.07 CHF
- Total des revenus : 20'089'814.64 CHF
- Total des excédents aux comptes 2025 : 161'852.57 CHF
- Recettes d'impôts : 12'970'021.09 CHF contre 12'883'416.08 CHF en 2024
- Disponibilités : 2'423'832.99 CHF au 31.12.2025, contre 1'120'863.42 CHF en début d'année.
- Emprunts à moyen et à long terme : 13'750'000.00 CHF au 31.12.2025 contre 14'250'000.00 CHF au 01.01.2025
- Total des péréquations 2025 payées au canton : 8'018'559.00 CHF, contre 8'777'289.00 CHF en 2024.

### 3.4.3 Urbanisme – Révision du Plan d'affectation communal

Les travaux de révision du Plan d'affectation communal (PACom) se sont poursuivis en 2025. Engagée par la Municipalité dès 2017, cette révision était prévue de se terminer en 2024, par l'adoption du nouveau PACom par le Conseil communal lors d'une séance extraordinaire le 6 mai 2024.

C'était sans compter avec le refus du Canton de valider la décision du Conseil communal en l'état. Neuf mois après la transmission du nouveau PACom au Canton, la Direction générale du territoire et du logement communiquait, en mars 2025, son refus, fondé principalement sur le constat que la révision du PACom ne permettait pas de réduire suffisamment le surdimensionnement de la commune en matière de réserves à bâtir.

Ce surdimensionnement étant chiffré à 280 habitants, le Canton a exigé le déclassement de plusieurs parcelles constructibles en zone agricole. Les parcelles concernées se situent dans la zone des Goutettes Ouest et au chemin des Vallières.

Cette demande a été jugée inacceptable par la Municipalité au vu de leur situation impropre à l'agriculture. À la suite de notre questionnement à ce sujet et après discussion avec le Canton, une proposition a été faite, à savoir changer les parcelles du chemin des Vallières en zone de verdure, ce qui est moins contraignant qu'une zone agricole inconstructible. En ce qui concerne les Goutettes Ouest, et plus particulièrement la parcelle 237, la Municipalité a engagé des négociations avec le Canton et le propriétaire pour y créer des logements adaptés avec accompagnement pour des seniors (LADA), ce qui permettait de déclarer cette parcelle d'utilité publique et éviter ainsi son reclassement en zone agricole.

Ces négociations ont été très ardues. Le dossier n'a ainsi pas pu être clos à la fin de l'année 2025. Les travaux se poursuivent ainsi en 2026.

Rappelons que le PACom régit l'utilisation du sol et les normes des constructions dans la commune. L'ancien plan date de 2010. Sa mise à jour est obligatoire pour se conformer à l'évolution du droit fédéral et cantonal en matière d'aménagement du territoire. Cette révision a été entreprise par la Municipalité en collaboration avec les offices cantonaux compétents, un bureau d'urbanisme et un géomètre.

Les principaux enjeux de cette révision ont été les suivants :

- Réduire les réserves à bâtir excédentaires pour l'habitation pour répondre aux limites imposées par l'article 15 de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, approuvé en votation par le peuple. Les réserves constructibles à Tannay ne sont, actuellement, pas conformes à cette loi.
- Adapter les réserves à bâtir pour l'utilité publique.
- Protéger la population et les biens matériels contre les dangers naturels.
- Protéger le patrimoine bâti.
- Mettre à jour le règlement communal relatif à l'aménagement et aux constructions.



#### 3.4.4 EIPT – Construction du nouveau port

La construction du nouveau port et son exploitation ainsi que le projet de renaturation du Torry sont gérés par le Comité de l'Entente Intercommunale du Port du Torry (EIPT), composé de quatre municipaux : deux pour chaque commune. MM. Claus Hässig et Fabrice Beaux y représentent la Municipalité de Tannay.

En ce qui concerne la construction du port, le total des investissements au 31.12.2025 est de 5'907'432.82 CHF. Le budget alloué de 6'500'000.00 CHF sera ainsi respecté.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement du nouveau port, l'année 2025 a ainsi été la deuxième d'une exploitation des nouvelles installations sur douze mois.

Le total des charges de fonctionnement de l'EIPT en 2025 est 247'990.21 CHF. Les recettes sont de 275'913.84 CHF. Les comptes sont ainsi bénéficiaires à hauteur de 27'923.63 CHF. Ce bénéfice a été affecté à une réserve de fonds d'entretien dont la constitution permettra de répondre aux urgences pour une infrastructure exposée aux aléas du temps.

un fond  
de réserve  
pour travaux  
futurs

L'EIPT s'est trouvé en mesure d'honorer ses engagements envers les deux communes de Tannay et de Mies : à savoir le remboursement des intérêts de l'emprunt et l'amortissement des crédits accordés par les communes à l'entente intercommunale. 128'000 CHF ont ainsi été versés aux communes au titre d'amortissement et 65'000 CHF pour la charge d'intérêt des emprunts. Ces montants sont répartis à part égale entre Tannay et Mies.

Sur les 275'913.84 CHF de recettes, 271'874.50 CHF proviennent de la location des places d'amarrage, auquel on peut ajouter, en 2025, le montant de 4'039.34 CHF pour les places visiteurs.

Le port intercommunal du Torry autofinance son fonctionnement et les revenus de son exploitation permettent de rembourser des investissements consentis par les communes de Tannay et de Mies.

#### 3.4.5 Affaires culturelles

Les événements culturels ont repris leur rythme de croisière :

- Fête du 1er août (en 2025 à Tannay)
- Jazz dans le parc du château
- Festival des Variations Musicales de Tannay.

La Commission culturelle de Tannay a soutenu le projet socio-culturel « Cinérolis » proposant des films thématiques. Les projections ont débuté en janvier 2025.

#### 3.4.6 Commissions et associations intercommunales

##### Délégué au Conseil intercommunal SITSE (Services Industriels de Terre Sainte) et membre de la Commission des Finances

La Commission des finances des SITSE, dont M. Claus Hässig est membre, a été fortement sollicitée au cours de l'année pour l'examen de plusieurs préavis de financement de travaux, souvent urgents en raison de ruptures de canalisations, sur les réseaux d'eau potable, les collecteurs d'eau usée et l'épuration.

L'année 2025 a été marquée par la préparation du projet d'interconnexion des réseaux d'eau entre le SITSE et le REOGES (Régie des Eaux Gessiennes). Il s'agit du projet le plus important du SITSE pour les années à venir. Une convention ad hoc a été examinée et votée, ainsi qu'un crédit d'études.

Cette interconnexion SITSE-REOGES vise à sécuriser durablement l'alimentation en eau potable des communes concernées. Il s'agit d'un projet transfrontalier majeur, comprenant la création de nouvelles conduites, de réservoirs et la modernisation de réseaux existants. Du côté suisse, ce projet permettra notamment de sécuriser la défense incendie du centre commercial de Chavannes, ceci par la construction d'un réservoir dédié en France voisine qui fournira le débit et la pression nécessaires pour la sécurité de ce point noir de la défense incendie en Terre Sainte.



### 3.4.2 Comptabilité générale

#### **Facteurs significatifs relevés en 2025**

- Total des charges 2025 : 19'927'962.07 CHF
- Total des revenus : 20'089'814.64 CHF
- Total des excédents aux comptes 2025 : 161'852.57 CHF
- Recettes d'impôts : 12'970'021.09 CHF contre 12'883'416.08 CHF en 2024
- Disponibilités : 2'423'832.99 CHF au 31.12.2025, contre 1'120'863.42 CHF en début d'année.
- Emprunts à moyen et à long terme : 13'750'000.00 CHF au 31.12.2025 contre 14'250'000.00 CHF au 01.01.2025
- Total des péréquations 2025 payées au canton : 8'018'559.00 CHF, contre 8'777'289.00 CHF en 2024.

### 3.4.3 Urbanisme – Révision du Plan d'affectation communal

Les travaux de révision du Plan d'affectation communal (PACom) se sont poursuivis en 2025. Engagée par la Municipalité dès 2017, cette révision était prévue de se terminer en 2024, par l'adoption du nouveau PACom par le Conseil communal lors d'une séance extraordinaire le 6 mai 2024.

C'était sans compter avec le refus du Canton de valider la décision du Conseil communal en l'état. Neuf mois après la transmission du nouveau PACom au Canton, la Direction générale du territoire et du logement communiquait, en mars 2025, son refus, fondé principalement sur le constat que la révision du PACom ne permettait pas de réduire suffisamment le surdimensionnement de la commune en matière de réserves à bâtir.

Ce surdimensionnement étant chiffré à 280 habitants, le Canton a exigé le déclassement de plusieurs parcelles constructibles en zone agricole. Les parcelles concernées se situent dans la zone des Goutettes Ouest et au chemin des Vallières.

Cette demande a été jugée inacceptable par la Municipalité au vu de leur situation impropre à l'agriculture. À la suite de notre questionnement à ce sujet et après discussion avec le Canton, une proposition a été faite, à savoir changer les parcelles du chemin des Vallières en zone de verdure, ce qui est moins contraignant qu'une zone agricole inconstructible. En ce qui concerne les Goutettes Ouest, et plus particulièrement la parcelle 237, la Municipalité a engagé des négociations avec le Canton et le propriétaire pour y créer des logements adaptés avec accompagnement pour des séniors (LADA), ce qui permettait de déclarer cette parcelle d'utilité publique et éviter ainsi son reclassement en zone agricole.

Ces négociations ont été très ardues. Le dossier n'a ainsi pas pu être clos à la fin de l'année 2025. Les travaux se poursuivent ainsi en 2026.

Rappelons que le PACom régit l'utilisation du sol et les normes des constructions dans la commune. L'ancien plan date de 2010. Sa mise à jour est obligatoire pour se conformer à l'évolution du droit fédéral et cantonal en matière d'aménagement du territoire. Cette révision a été entreprise par la Municipalité en collaboration avec les offices cantonaux compétents, un bureau d'urbanisme et un géomètre.

Les principaux enjeux de cette révision ont été les suivants :

- Réduire les réserves à bâtir excédentaires pour l'habitation pour répondre aux limites imposées par l'article 15 de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, approuvé en votation par le peuple. Les réserves constructibles à Tannay ne sont, actuellement, pas conformes à cette loi.
- Adapter les réserves à bâtir pour l'utilité publique.
- Protéger la population et les biens matériels contre les dangers naturels.
- Protéger le patrimoine bâti.
- Mettre à jour le règlement communal relatif à l'aménagement et aux constructions.

#### 3.4.4 EIPT – Construction du nouveau port

La construction du nouveau port et son exploitation ainsi que le projet de renaturation du Torry sont gérés par le Comité de l'Entente Intercommunale du Port du Torry (EIPT), composé de quatre municipaux : deux pour chaque commune. MM. Claus Hässig et Fabrice Beaux y représentent la Municipalité de Tannay.

En ce qui concerne la construction du port, le total des investissements au 31.12.2025 est de 5'907'432.82 CHF. Le budget alloué de 6'500'000.00 CHF sera ainsi respecté.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement du nouveau port, l'année 2025 a ainsi été la deuxième d'une exploitation des nouvelles installations sur douze mois.

Le total des charges de fonctionnement de l'EIPT en 2025 est 247'990.21 CHF. Les recettes sont de 275'913.84 CHF. Les comptes sont ainsi bénéficiaires à hauteur de 27'923.63 CHF. Ce bénéfice a été affecté à une réserve de fonds d'entretien dont la constitution permettra de répondre aux urgences pour une infrastructure exposée aux aléas du temps.

L'EIPT s'est trouvé en mesure d'honorer ses engagements envers les deux communes de Tannay et de Mies : à savoir le remboursement des intérêts de l'emprunt et l'amortissement des crédits accordés par les communes à l'entente intercommunale. 128'000 CHF ont ainsi été versés aux communes au titre d'amortissement et 65'000 CHF pour la charge d'intérêt des emprunts. Ces montants sont répartis à part égale entre Tannay et Mies.

Sur les 275'913.84 CHF de recettes, 271'874.50 CHF proviennent de la location des places d'amarrage, auquel on peut ajouter, en 2025, le montant de 4'039.34 CHF pour les places visiteurs.

Le port intercommunal du Torry autofinance son fonctionnement et les revenus de son exploitation permettent de rembourser des investissements consentis par les communes de Tannay et de Mies.

#### 3.4.5 Affaires culturelles

Les événements culturels ont repris leur rythme de croisière :

- Fête du 1er août (*en 2025 à Tannay*)
- Jazz dans le parc du château
- Festival des Variations Musicales de Tannay.

La Commission culturelle de Tannay a soutenu le projet socio-culturel « Cinérolis » proposant des films thématiques. Les projections ont débuté en janvier 2025.

#### 3.4.6 Commissions et associations intercommunales

##### **Délégué au Conseil intercommunal SITSE (Services Industriels de Terre Sainte) et membre de la Commission des Finances**

La Commission des finances des SITSE, dont M. Claus Hässig est membre, a été fortement sollicitée au cours de l'année pour l'examen de plusieurs préavis de financement de travaux, souvent urgents en raison de ruptures de canalisations, sur les réseaux d'eau potable, les collecteurs d'eau usée et l'épuration.

L'année 2025 a été marquée par la préparation du projet d'interconnexion des réseaux d'eau entre le SITSE et le REOGES (Régie des Eaux Gessiennes). Il s'agit du projet le plus important du SITSE pour les années à venir. Une convention ad hoc a été examinée et votée, ainsi qu'un crédit d'études.

Cette interconnexion SITSE–REOGES vise à sécuriser durablement l'alimentation en eau potable des communes concernées. Il s'agit d'un projet transfrontalier majeur, comprenant la création de nouvelles conduites, de réservoirs et la modernisation de réseaux existants. Du côté suisse, ce projet permettra notamment de sécuriser la défense incendie du centre commercial de Chavannes, ceci par la construction d'un réservoir dédié en France voisine qui fournira le débit et la pression nécessaires pour la sécurité de ce point noir de la défense incendie en Terre Sainte.

### Délégué à l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC)

M. Claus Hässig est délégué de la Municipalité auprès de l'Organisation Régionale de la Protection Civile du District de Nyon (ORPC). Après plusieurs années marquées par des intérimis au niveau de la direction et d'audits critiques de fonctionnement, la situation s'est désormais stabilisée. Le Conseil intercommunal de la Protection civile du district de Nyon s'est réuni le 17 septembre 2025 à Tannay pour adopter notamment le budget 2026 et un crédit d'étude pour la réhabilitation du bâtiment ORPC de Prangins.

### Commission culturelle de Terre Sainte

Mme Marie-Noëlle Favarger Schmidt a siégé au sein de la Commission culturelle de Terre Sainte jusqu'au 31 août 2025, composée des Municipales et Municipaux en charge de ce domaine dans huit des communes de notre agglomération. Claus Hässig l'a remplacée dès le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

La Commission culturelle de Terre Sainte a pour tâche de centraliser les projets de demandes de subsides, dans le domaine culturel - tous secteurs confondus, de les étudier et de proposer les montants à allouer, dans les limites du budget du Pot commun géré par les Syndics de Terre Sainte.

En 2025, la Commission s'est réunie à plusieurs reprises pour accorder son soutien financier notamment aux activités suivantes : l'Harmonie de Terre Sainte, le Théâtre de Terre Sainte, les Variations Musicales de Tannay, l'Ensemble vocal de Terre Sainte, «Musique à l'Église» à Coppet, le Conservatoire de Musique de Terre Sainte, La Camerata Contrepoint, les Rencontres de Coppet, Les Musicales de Coppet, la Fondation Engelberts, et plusieurs autres projets.

## 4. DECISION

En conséquence, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

### **Le Conseil communal de Tannay**

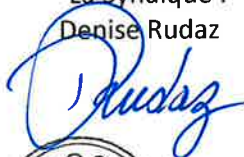
- vu le préavis n° 68/26 relatif au Rapport de gestion 2025,
- vu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet,
- ouï les conclusions de la Commission susmentionnée chargée d'étudier cet objet,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide** d'approuver le Rapport de gestion 2025 tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité.

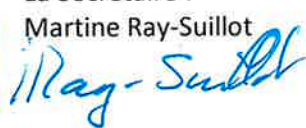
Adopté en séance de Municipalité le 19 mai 2026, pour soumission au Conseil communal de Tannay.

Pour la Municipalité :

La Syndique :  
Denise Rudaz



La Secrétaire :  
Martine Ray-Suillot



Adopté par le Conseil communal dans sa séance du 15 juin 2026

Le Président  
G. Bénard



La Secrétaire  
A.-S. Nuoffer



